

Communiqué de presse Covid-19 : les cartes sont entre vos mains !

Le virus responsable de la Covid-19 circule activement en Corse. A l'approche des vacances de la Toussaint, l'ARS et les préfetures lancent un plan automnal pour limiter la propagation du virus et ainsi protéger les plus fragiles.

Le taux d'incidence de la Covid 19 enregistré en Corse la semaine 41 (du 5 au 11 octobre) est supérieure au seuil d'alerte national avec 86,9/100 000 habitants (données non consolidées). Ce taux est également en forte augmentation chez les plus de 65 ans.

Les enquêtes « contact tracing » réalisées depuis plusieurs semaines auprès des personnes positives montrent que les contaminations se font essentiellement en famille ou entre amis. De nombreux cas groupés familiaux ont été identifiés. En milieu sportif, un cluster de 6 personnes positives vient d'être détecté dans un club de sport collectif d'Ajaccio.

Les cartes sont entre vos mains !

Face à cette situation, l'ARS lance une nouvelle campagne de communication « les cartes sont entre vos mains » rappelant à la population que les gestes barrières sont à appliquer partout, tout le temps, et notamment en famille ou entre amis.

Les vacances de la Toussaint qui arrivent seront également l'occasion de se retrouver en famille, avec parfois le retour d'étudiants de zone où le virus circule de façon très importante. Ces moments conviviaux ne doivent pas faire oublier que le virus est là. Ainsi, même si c'est difficile, il est recommandé de ne pas se « tomber dans les bras » dès les retrouvailles à l'aéroport.

A votre arrivée en Corse, faites un test RT-PCR



Pour protéger sa famille et ses amis, il est également fortement conseillé à toutes les personnes entant en Corse de faire un RT-PCR, soit 72 h avant le voyage si c'est possible, soit dès l'arrivée dans l'île. Les laboratoires de Corse se sont organisés pour pouvoir tester rapidement ces personnes durant la période des vacances. La prise de rendez-vous est conseillée et possible dès maintenant ! Les lieux de prélèvements sont disponibles sur www.santé.fr

Enfin, pour mieux comprendre les recommandations « tester-tracer-isoler » l'ARS a mis en ligne sur son site une fiche qui répond aux questions sur la priorisation des tests, la définition des personnes contacts et la durée de l'isolement.

